



# Les Actes

## Synthèse séance plénière de bienvenue 3 Décembre 2009





## Séances plénières du 3 décembre 2009

### I. Ouverture

**Daniel DESEQUELLE**, Journaliste, Animateur de la Conférence, ouvre la conférence FSE par quelques mots d'introduction. Il rappelle à ce titre que si la crise financière est passée, si la récession s'estompe, la crise de l'emploi, quant à elle, s'amplifie. En 2009, le FSE a su réagir «à chaud» : il a contribué à la lutte contre le chômage. En 2010, il va tenter d'aider à la sortie de crise.

### II. Séance de bienvenue

**Nelly METGE**, Adjointe au Maire de Dijon, Déléguée à l'Emploi, à l'Insertion, à la Formation et à l'Economie Sociale et Solidaire à la Mairie de Dijon

En 2009, une crise sans précédent a frappé l'économie mondiale. La France a connu son cortège de fermetures d'entreprises et de licenciements. Pour nos concitoyens, cette crise est venue rappeler combien notre économie était fragile. Nous en ignorons la longueur, mais nous nous devons de réagir. Le FSE est mobilisé pour assurer le succès des plans de relance français et européens. Créé en 1957, il est un outil de solidarité.

Avec la crise, la question sociale est revenue au premier rang des préoccupations des citoyens européens. Le FSE veut ainsi remettre la dimension sociale au sein d'un espace européen ouvert. En région Bourgogne, les crédits émanant du FSE représentent 15 millions d'euros sur 7 ans.

La Ville de Dijon a engagé la construction de plusieurs milliers de logements et la réalisation de lignes de tramway. Egalement, le Grand Dijon a mis en place le Guichet Unique, outil destiné à soutenir les entreprises subissant les effets de la crise.

Tous les acteurs du développement économique territorial, dont le FSE, travaillent ainsi ensemble. J'évoquerai ici le cas de la société ERHEL HYDRIS, liquidée sans poursuite de l'activité, avec 48 salariés licenciés. Le Grand Dijon et le Conseil Régional ont œuvré pour trouver un repreneur.

Face à la crise, la clé du sursaut est l'accroissement de notre compétitivité, d'où une nécessaire action sur les PME. A Dijon, nous voulons mettre l'entrepreneur au cœur de notre projet économique. Nous pouvons compter sur son Maire, François Rebsamen, pour promouvoir l'attractivité de notre territoire et son ouverture sur l'Europe.

**Joël ABBEY**, Vice-Président du Conseil Général de la Côte d'Or

Instrument privilégié mis à la disposition de l'ensemble des Etats européens, le FSE vise notamment à favoriser les initiatives locales pour l'emploi, à assurer l'égalité professionnelle hommes/femmes et à favoriser l'emploi des seniors.

Le Conseil Général de la Côte d'Or consacre plus de 50 % de son budget de fonctionnement à ces actions. Il a également lancé un programme «Ambition Côte-d'Or». Il s'est, en outre, engagé en faveur de l'investissement et de l'emploi. Nous avons ciblé, là encore, un budget à ces priorités afin d'affronter la crise aux côtés des communes et des territoires. Ce Plan de Soutien départemental à l'Economie locale a traité 450 dossiers, pour un montant global de 5,7 millions d'euros tandis que le programme «Ambition Côte-d'Or» a contribué à l'investissement du Conseil Général dans les territoires.

Cela étant, en cette période de crise, le Conseil Général a subi une perte sèche de près de 17 millions d'euros. Aussi devons-nous faire des choix en 2010, en nous assurant de l'utilité de chaque euro prélevé et de chaque euro dépensé. Nous avons ainsi engagé une révision générale de nos politiques départementales, nous permettant de maintenir un niveau d'investissement de 100 millions d'euros en 2010.

**Michel NEUGNOT**, Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne

Par définition, le FSE soutient les actions favorisant l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle. Nous mesurons aujourd'hui toute l'importance de ce soutien financier, alors que la crise économique est devenue mondiale et qu'elle n'a pas épargné la région Bourgogne. La population paie, chaque jour, un lourd tribut à cette crise, du fait de nombreuses destructions



## Séances plénières du 3 décembre 2009

d'emplois. Quelques noms sont devenus symboliques : Fulmen ou Amora, mais la liste est longue. Il importe donc que la Région puisse continuer à bénéficier des crédits du Fonds social européen.

Pour la période 2007-2013, le FSE a alloué un montant de 105 millions d'euros. S'il a diminué par rapport à la programmation précédente, nous nous félicitons de l'attribution de ces crédits, et nous nous battons d'ores et déjà pour obtenir un niveau d'aides suffisant dès 2014 (première année de la nouvelle génération de programmes) afin d'affronter l'après-crise dans les meilleures conditions.

La préparation du budget 2014-2020 est en cours. Il est essentiel que les Régions françaises n'y soient pas oubliées, car le défi de l'accompagnement des salariés, des jeunes et des entreprises reste et restera d'actualité pendant de nombreuses années encore.

Le FSE est un acteur important pour le territoire bourguignon. Voilà pourquoi le Conseil Régional de Bourgogne s'est toujours impliqué dans sa gestion. Le 9 mai 2008, une subvention globale lui a été allouée. Grâce à celle-ci, la région Bourgogne a pu attribuer des financements plus conséquents aux porteurs de projets locaux agissant sur les champs que je viens d'évoquer. Nous regrettons cependant que notre volontarisme politique souffre de la réduction de notre enveloppe. Nous nous inquiétons du sort qui sera réservé, en matière d'autonomie fiscale, aux collectivités territoriales et notamment aux Régions, qui risquent d'être confrontées à des difficultés pour pouvoir compenser la baisse des aides européennes.

Je voudrais également demander à l'Etat de «dé-complexifier» quelque peu la gestion du FSE. Collectivement, la culture d'évaluation est une nécessité et ce, pour l'ensemble des politiques publiques. Mais il faut veiller à ne pas ralentir la mise en œuvre du Fonds social européen en alourdissant la tâche de ses gestionnaires administratifs.

Nous pensons que le FSE est un formidable outil pour lutter contre le chômage, la précarité et les discriminations. Il ne faut pas le transformer en une machine technocratique, risquant de rebuter des porteurs de projets potentiels. Sa complexité actuelle est peut-être l'une des raisons du manque d'intérêt relatif constaté sur la consommation des crédits de l'axe 1 du programme\* en cours ou de l'absence de subventions globales gérées par les OPCA bourguignons.

La Région Bourgogne est l'un des principaux cofinanceurs du FSE, non seulement pour les mesures qu'elle gère au titre de sa subvention globale, mais également au-delà de cette subvention globale par les cofinancements apportés par la Région à de nombreux projets locaux.. Confrontée à la crise, elle a mis en place un plan de soutien régional à l'économie, afin d'aider les TPE à faire face à leurs difficultés. Ce plan, d'un montant de 23 millions d'euros, comporte 27 mesures réparties en 2 volets : l'aide aux entreprises pour qu'elles investissent, et la formation des salariés licenciés ou en cours de licenciement et des demandeurs d'emploi pour qu'ils retrouvent un emploi.

En définitive, la Région Bourgogne et l'ensemble des régions françaises sont des partenaires de premier ordre face à la crise. Par leurs investissements et leurs politiques, elles peuvent en amortir les conséquences économiques sur leur territoire et favorisent le développement du capital humain. Mais surtout, la Région rend possible l'exercice et la mise en œuvre même du FSE, en tant que gestionnaire de ce fonds, mais aussi en tant que co-financeur pour les porteurs de projets éligibles. Elle est donc un acteur incontournable dans la sortie de crise, avec l'aide du Fonds social européen.